

Complexe W-Arly-Pendjari

2020 Conservation Outlook Assessment

INFORMATIONS

Country: Benin, Burkina Faso, Niger

Inscribed in: 1996

Criteria: (ix) (x)



RÉSUMÉ

2020 Conservation Outlook

PRÉOCCUPATION ÉLEVÉE

Finalised on 01 déc 2020

Les valeurs pour lesquelles le site a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial sont encore présentes dans le site, cependant de fortes pressions s'exercent sur le site (besoins en terres agricoles, besoins en matériaux forestiers non ligneux, demande en viande de brousse) et des menaces pour les milieux (envasement, ensablement, pollution) qui pourraient rapidement mettre ces valeurs en danger. Depuis 2017, la situation de gestion au Bénin s'améliore grâce à la mise en place d'un accord de gestion avec African Parks pour les Parcs de la Pendjari (2017) et du W (2020) situé au Bénin, et en 2019 un accord tripartite a été signé entre les trois pays relatif à la gestion harmonisée des aires protégées du complexe W-Arly-Pendjari. Cependant, depuis 2019, la situation sécuritaire s'est fortement détériorée et a pour conséquence l'augmentation du braconnage, la diminution de la surveillance et l'arrêt du tourisme. Cette insécurité est extrêmement préoccupante et risque de menacer considérablement la gestion globale du bien et sa valeur universelle exceptionnelle à court et moyen terme si les problèmes de sécurité ne sont pas résolus.

FULL ASSESSMENT

Description of values

Valeurs

World Heritage values

► **Une grande diversité et un continuum d'écosystèmes aquatiques et terrestres**

Criterion:(ix)

S'étendant sur trois pays, le Complexe W-Arly-Pendjari est le plus vaste et le plus important continuum d'écosystèmes terrestres, semi-aquatiques et aquatiques de la ceinture de savanes d'Afrique de l'Ouest. Situé dans le bassin de la Volta, il comprend un système dynamique où le flux et le reflux de l'eau, au fil de saisons humides et sèches alternées, créent une riche diversité de communautés de plantes avec la faune associée. L'importance des zones humides (fleuve Niger, rivières, mares semi-permanentes et permanentes) pour la survie d'espèces migratrices a motivé l'inscription du parc sur la liste Ramsar (1987). Le Complexe est une vaste étendue de savane soudano-sahélienne intacte comprenant des types de végétation nombreux et divers tels les prairies, brousses, savanes boisées, forêts ouvertes, vastes forêts-galeries et forêts riveraines, sans oublier la rare forêt semi-décidue de Bondjagou, dans le Parc national de la Pendjari (Comité du patrimoine mondial, 2017, Ramsar, 2005).

► **Une riche biodiversité avec des espèces menacées**

Criterion:(x)

Le Complexe W-Arly-Pendjari a une importance particulièrement cruciale pour la conservation des dernières populations viables de mammifères appartenant aux domaines sahélien et soudanien. Le Complexe accueille la population d'éléphants la plus grande et la plus écologiquement sûre d'Afrique de l'Ouest, représentant 85% des éléphants de savane de la région. Il protège aussi l'assemblage quasi complet de la flore et de la faune caractéristiques, offrant un habitat crucial à la plupart des espèces de grands mammifères typiques d'Afrique de l'Ouest telles que le lamantin d'Afrique, le guépard, le lion, le léopard, le lycaon et le damalisque. Il abrite la seule population viable de lions de la région et probablement la seule population de guépards d'Afrique de l'Ouest. Le bien présente des taux d'endémisme particulièrement élevés pour les espèces de poissons et l'on y trouve sept des neuf espèces de poissons endémiques décrites dans le bassin de la Volta (Comité du patrimoine mondial, 2017). Dans le parc national du W (Niger) 367 espèces d'oiseaux, 120 espèces de poissons (représentatifs de la faune du fleuve Niger), 112 espèces de reptiles et d'amphibiens, 73 espèces de mammifères et 500 espèces végétales ont été recensées (Comité du patrimoine mondial, 2010).

Other important biodiversity values

► **Représentativité de la région biogéographique de forêts claires/savanes d'Afrique de l'Ouest**

Le parc du W du Niger se trouve dans un secteur de transition entre savanes et forêts claires et représente une partie de l'écosystème caractéristique et important de la région biogéographique de forêts claires/savanes d'Afrique de l'Ouest. Cette représentativité a justifié la création d'une réserve de biosphère (1996), devenue transfrontalière avec l'extension au Burkina Faso et au Bénin (2002).

► **Interactions entre les ressources naturelles et l'homme**

Le site reflète les interactions entre les ressources naturelles et l'homme, depuis le néolithique, et représente l'évolution de la diversité biologique dans cette zone (Comité du patrimoine mondial, 2010). La végétation est notamment marquée par l'utilisation des feux précoces (survie des espèces pyro-résistantes). En l'absence de feu, les milieux de savane évolueraient vers des forêts sèches (ligneux),

conduisant à la disparition des grands ongulés.

Assessment information

Threats

Current Threats

Very High Threat

Les pressions exercées à la périphérie du bien constituent la principale source de menace affectant les valeurs patrimoniales. Des terres sont mises en culture illégalement dans le site et des troupeaux y pâturent. Des feux destinés à des pratiques agricoles à l'extérieur du site l'atteignent parfois accidentellement. Des modifications des milieux sont en cours par ensablement, en relation avec les activités humaines en amont et à la périphérie du bien. Le braconnage et la cueillette des plantes fourragères non ligneuses sont présents mais restent limités. Depuis 2019, la situation sécuritaire s'est fortement détériorée et a pour conséquence l'augmentation du braconnage, la diminution de la surveillance et l'arrêt du tourisme. Cette insécurité est extrêmement préoccupante et risque de menacer considérablement la gestion globale du bien et sa valeur universelle exceptionnelle à court et moyen terme si les problèmes de sécurité ne sont pas résolus.

► Erosion and Siltation/ Deposition

High Threat

(Evasements et ensablements)

Inside site, extent of threat not known

Outside site

L'ensablement (conséquence de l'effet du piétinement des bovins aux abords des points d'eau) et l'ensablement des plans d'eau et du fleuve (conséquence du déboisement effectué en périphérie favorisant l'érosion des sols) sont constatés dans le bien. Ces phénomènes persistent malgré la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des populations locales (UICN/PAPACO, 2010).

Dans la périphérie du Complexe W-Arly-Pendjari, les populations sont essentiellement des agriculteurs. Les pratiques agricoles sont sources de pollution par ruissellement (surtout à partir des champs cotonniers), d'érosion et de dégradation des terres. Le ruissellement des produits agrochimiques a un impact direct sur la biodiversité aquatique et sur d'autres espèces. L'érosion affecte directement la biodiversité en provoquant l'ensablement des rivières et des mares (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► Invasive Non-Native/ Alien Species

High Threat

(Plantes invasives)

Outside site

Le développement d'espèces invasives a été constaté dans les deux zones tampon, en particulier les jacinthes d'eau et Typha dans la réserve de Dosso (aggrave le phénomène d'ensablement des plans d'eau), et Sida cordifolia dans la réserve totale de faune de Tamou.

En 2017, ce phénomène continue : les multiples pressions comme le braconnage, les feux de brousse, le tarissement prématuré des mares et l'envahissement de celles-ci par les végétaux sont autant de facteurs qui ont justifié en 2007, la mise en péril de ce bien du patrimoine mondial (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► Crops

High Threat

(Extension des terres agricoles à la périphérie du site)

Outside site

L'extension de terres agricoles liée à l'agriculture itinérante et au développement des cultures de rente (coton, mil, sorgho) exercent une pression sur la périphérie immédiate du bien. Elle a des conséquences sur la conservation du site (feux, chasse, pêche, coupe de matériaux non ligneux) (UICN/PAPACO, 2010) et certaines cultures (coton) entraînent la dégradation et la salinisation des sols.

L'utilisation illégale des terres s'est traduite par l'occupation des différentes îles de la zone de Karey Kopto, et des tentatives de mise en culture des lits et bas fonds de la rivière Tapoa et de certaines parties sud du terroir du village de Baniguitti, qui sert de frontière naturelle entre le Niger et le Burkina Faso. La réserve totale de faune de Tamou, qui sert de zone tampon au bien, a subi un grignotage important du fait de l'avancée du front agricole (implantation de cultures et de villages). Toutefois, au cours des deux dernières années, le front agricole n'a pas progressé de manière significative du fait du

renforcement des actions de surveillance et de sensibilisation (Consultation de l'UICN, 2016). Il reste cependant à promouvoir une intensification de l'agriculture pour stabiliser ce phénomène durablement. En 2017, le phénomène continue: la biodiversité du Complexe W-Arly-Pendjari est menacée par divers facteurs dont les empiètements agricoles (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017) et en 2019, les États parties rapport qu'une rencontre de niveau ministériel regroupant les ministres en charge de la gestion du bien, de l'élevage, de l'agriculture et du tourisme des trois pays s'est déroulée le 24 janvier 2017 (États parties du Bénin, Burkina Faso et Niger, 2019).

► **Livestock Farming / Grazing**

(Utilisation illégale des terres)

High Threat

Inside site, extent of threat not known
Outside site

Le pâturage illégal constitue une menace importante et permanente depuis la création du parc national du W. Il est caractérisé par la présence de pasteurs sédentaires ou transhumants exerçant de façon illégale l'exploitation des ressources fourragères et de points d'eau. La transhumance annuelle de centaines de milliers de bovins dans la région s'exerce pendant la saison sèche.

Mais cette pression est en régression (plusieurs dizaines de milliers d'animaux passaient dans le bien il y a 10 ans) du fait des aménagements de zones pastorales à la périphérie, du balisage et de la création de couloirs de passage (à l'Est du bien), des actions de sensibilisation, de l'intensification de la surveillance particulièrement pendant la saison sèche, impulsés par le programme ECOPAS et d'autres partenaires tels que Africa 70 (WHC/Fonds Italie, 2003) (UICN/PAPACO, 2010) et PAPE (UE/PNUD, 2011-2016).

En revanche, ce phénomène tend à augmenter en périphérie, en lien avec la croissance du cheptel bovin dans les pays de la CEDEAO (Consultation de l'UICN, 2020).

En 2017, ce phénomène continue : La biodiversité du Complexe W-Arly-Pendjari est menacée par divers facteurs dont les empiètements agricoles, la transhumance non contrôlée, les feux non contrôlés, et enfin la récolte non durable du bois et des produits forestiers non ligneux. avec une population qui augmente et des sols de moins en moins fertiles (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

Afrique de l'Ouest en matière de gestion des ressources naturelles et de réduction des conflits liés à l'utilisation de celles-ci, des cadres de collaboration et d'échanges sont établis entre les administrations en charge des aires protégées, de l'élevage, de l'agriculture et ses organisations régionales. A nos jours différentes initiatives sont en cours en vue de garantir un niveau acceptable les activités de transhumance qui n'impactent pas la VUE du complexe W-Arly-Pendjari (États parties du Bénin, Burkina Faso et Niger, 2019).

► **Other Biological Resource Use**

(Prélèvement de produits forestiers non-ligneux (PFNL))

Low Threat

Inside site, extent of threat not known
Outside site

Le prélèvement des produits forestiers non ligneux (plantes médicinales, fruits, etc.) et le ramassage de bois s'effectuent dans le site sous le contrôle des forestiers, ce qui explique la faible proportion des prélèvements. Toutefois, l'activité de cueillette dans le site couvre une faible proportion des besoins des populations (UICN/PAPACO, 2010).

En 2017, le phénomène continue: la biodiversité du Complexe W-Arly-Pendjari est menacée par divers facteurs dont la récolte non durable du bois et des produits forestiers non ligneux en croissance régulière du fait de l'accroissement de la population (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

Depuis 2018, les Etats parties ont renforcés les actions de la lutte anti-braconnage à l'échelle du complexe

par i) le renforcement des effectifs en charge de la gestion du Bien, soit un effectif supplémentaire de cent trente-neuf (139) agents de surveillance, ii) le renforcement des capacités du personnel en stratégie

de LAB et iii) à la gestion du renseignement des agents de surveillance (États parties du Bénin, Burkina Faso et Niger, 2019).

► **Fire/ Fire Suppression**

Low Threat

(Brûlis pratiqués en périphérie du site)

Inside site, extent of threat not known
Outside site

Des feux tardifs sont déclenchés en périphérie par des éleveurs (pour favoriser les repousses afin de faire face à la période de soudure) ou des braconniers. Parfois, des feux incontrôlés peuvent se propager à l'intérieur du site. Dans le bien et dans la réserve de Dosso (zone tampon), des feux de brousse sont également observés mais ils seraient de moindre importance (UICN/PAPACO, 2010). Les feux précoces et tardifs continuent en 2017 : la végétation du Complexe W-Arly-Pendjari est fortement marquée par l'utilisation des feux de végétation. L'impact des feux de brousse précoces et du broutage entretient un équilibre qui est reflété par la présence des formations végétales actuellement connues (savane herbeuse, savane boisée, forêt claire, galerie forestière en régression) (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017). Dans la stratégie de gestion des habitats du bien, les feux d'aménagement constituent une approche de gestion bien connue en zone de savane. En effet ils permettent de contrôler et de maintenir l'écologie des milieux propices aux différentes espèces animales. En respect aux recommandations du CPM, le suivi des feux d'aménagement a été renforcé en ce qui concerne le respect des zones à brûler, le renforcement des capacités du personnel chargé de faire les mises à feu (Etats parties du Bénin, Burkina Faso et Niger, 2019).

► **Hunting and trapping**

High Threat

(Braconnage commercial et braconnage pour la viande de brousse)

Inside site, extent of threat not known
Outside site

Le braconnage (chasse et pêche) est présent dans le bien mais ses effets ont été réduits au cours de ces dernières années. En 2009, 13 arrestations pour activités illégales (pâturage, pêche et braconnage) ont été enregistrées (UICN/PAPACO, 2010). Néanmoins, le braconnage commercial a modifié sensiblement le comportement de la faune dans les zones de pression forte, notamment à proximité du fleuve Niger et le long de la rivière Mékrou (Consultation UICN, 2014). Une recrudescence du braconnage des éléphants a été constatée en 2010-2011 mais de moindre gravité que dans les autres composantes du complexe WAP. L'implication de l'armée et de la douane, avec l'appui des programmes ECOPAS et PAPE ont permis de limiter ce phénomène. En 2017, ce phénomène semble se stabiliser un peu, quoiqu'avec l'insécurité régionale, il faille craindre une reprise. La mise en œuvre de la gestion participative et l'implication des populations riveraines ont aussi joué un important rôle dans le contrôle du braconnage. Ces mesures ont permis d'entamer le processus de réhabilitation de la biodiversité dont les effets se font ressentir positivement sur le tourisme d'observation.

Depuis 2018, les Etats parties ont renforcés les actions de la lutte anti-braconnage à l'échelle du complexe par i) le renforcement des effectifs en charge de la gestion du Bien, soit un effectif supplémentaire de cent trente-neuf (139) agents de surveillance, ii) le renforcement des capacités du personnel en stratégie de LAB et iii) à la gestion du renseignement des agents de surveillance. Par ailleurs des travaux de renforcement au niveau des infrastructures de surveillance sont réalisés et d'importants équipements individuels et collectifs de patrouille (tentes, GPS, Talking-Walking, tenue, etc.) sont mis à la disposition des unités de gestion des différents parcs du Complexe (Les Etats parties, 2020). A l'état actuel, le braconnage n'est pas au niveau zéro, mais les quelques cas recensés ne sont pas significatifs pour entacher la quiétude ou l'équilibre des différents cheptels en place (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017; Bénin, 2020; Burkina Faso, 2020).

► **Tourism/ visitors/ recreation, War, Civil Unrest/ Military Exercises, Other Activities**

Very High Threat

(Insécurité généralisée dans la zone suite aux mouvements Djihadistes)

Inside site, widespread(15-50%)

En 2019, deux touristes français ont été enlevés dans Parc Pendjari. Ils ont été emmenés au Burkina Faso où se replient les rebelles qui s'alimentent en viande directement dans le parc. L'insécurité dans la zone est généralisée aux 3 pays et augmente entre 2019 et 2020 (Bénin, 2020 et Burkina Faso, 2020). L'insécurité constitue une des menaces majeures du bien: de multiples postes de gardes forestiers ont été attaqués par le djihadistes du côté du Burkina Faso, et nombreuses gardes et d'autres agents des

forces d'ordre ont été tués dans la zone du bien. Ces informations ont été largement diffusées, et ceci se fait sentir aussi du côté Niger et Benin, où l'insécurité impacte énormément les opérations des équipes de patrouilles (Consultation de l'UICN, 2020). Il semble que les djihadistes implantés dans le bien et braconniers associés avec eux ciblent surtout les espèces de haute valeur économique dans un braconnage intense ; par.ex. de 10 lions munis des colliers émetteurs en fin 2018, deux individus (20%) ont été tués dans une zone occupée par les djihadistes quelques semaines après (Consultation de l'UICN, 2020). Les éléphants sont probablement également ciblés, mais depuis 2017 des comptages de faune n'ont plus eu lieu dans des grandes parties du bien à cause d'insécurité. En 2019, il y a eu un dénombrement aérien dans le complexe sauf la partie du Burkina Faso dans le bien n'a pas été dénombré (IUCN Consultation, 2020b). In fine, la présence terroriste induit une diminution du tourisme et augmentation des dépenses pour la sécurisation de la zone. Cette insécurité est extrêmement préoccupante et risque de menacer considérablement la gestion globale du bien et sa valeur universelle exceptionnelle à court et moyen terme si les problèmes de sécurité ne sont pas résolus.

Potential Threats

Low Threat

Les principales menaces potentielles sont liées aux projets hydrauliques et miniers. Bien que le Niger ait décidé de renoncer aux projets susceptibles d'impacter le bien, il est possible que ces sujets reviennent à l'ordre du jour. La pollution des eaux du fleuve Niger liée aux activités minières à l'extérieur du bien constitue une autre menace potentielle qui devrait faire l'objet d'une attention particulière. L'augmentation des épisodes de sécheresse liée aux changements climatiques impacte les populations floristiques et fauniques mais des mesures adaptatives sont mises en œuvre.

► Dams/ Water Management or Use

Low Threat

(Barrage de Dyondyonga)

Outside site

Le Niger a renoncé au projet de construction du barrage électrique de Dyondyonga sur la Mékrou, qui aurait eu pour effet de faire disparaître la forêt galerie de la Mékrou, de perturber la dynamique des populations de faune et d'inonder des sites archéologiques majeurs à l'échelle nationale (UNESCO, 2005).

► Mining/ Quarrying

Low Threat

(Projets miniers)

Outside site

Le Niger a renoncé à l'exploitation d'une mine de phosphate dans le périmètre du bien (UNESCO, 2005) et il n'existe à ce jour aucun projet connu d'exploration ni d'exploitation minière.

► Other Activities

High Threat

(Pression anthropique)

Inside site, extent of threat not known
Outside site

Le déplacement des populations de la Tapoa lié au bitumage de la route Say/Tapoa a engendré une avancée du front agricole vers le bien, risquant d'accroître les déséquilibres déjà existants au niveau des villages riverains de l'aire protégée. (UICN/PAPACO, 2010).

En 2017, la situation est stable ou évolue lentement : La présence de la zone tampon permet de contenir l'avancée du front agricole, les incursions des transhumants et l'avancée des habitations. De ce fait, les restrictions d'usage des ressources induites par l'existence du Complexe W-Arly-Pendjari sont acceptées par les populations riveraines (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► Water Pollution

High Threat

(Pollution)

Inside site, extent of threat not known
Outside site

La pollution issue des prospections minières et des ordures ménagères des villages environnants impacte le bien en contaminant les eaux du fleuve Niger (UICN/PAPACO, 2010). La présence d'ordures ménagères au niveau de la base Tapoa constitue une menace potentielle importante en raison de l'augmentation de la population (agents forestiers, écogardes, guides touristiques et employés de l'hôtel Tapoa) si des dispositions ne sont pas prises pour freiner le phénomène de peuplement incontrôlé de la Tapoa (Consultation de l'UICN, 2014).

En 2017, le phénomène s'amplifie : l'agriculture extensive augmente les effets néfastes de l'érosion par le vent et par l'eau, provoquant l'envasement progressif des ruisseaux et des rivières à l'intérieur des aires protégées. Ce phénomène a un impact sur la capacité de rétention des points d'eau, provoquant un déficit hydrique au cours de la saison sèche. L'assèchement précoce des mares contraint la faune sauvage à se regrouper autour des points d'eau, facilitant ainsi le braconnage. De plus, les eaux de surface deviennent de plus en plus polluées par les pesticides et autres produits agrochimiques, menaçant la flore et la faune des terres humides (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Solid Waste**

(Ordures ménagères)

Low Threat

Outside site

Le problème des ordures ménagères subsiste à Tapoa malgré la mise en place d'un système de collecte (Consultation de l'UICN, 2016)

► **Droughts**

(Stress hydrique)

Low Threat

Inside site, throughout(>50%)

Outside site

La perturbation du régime des précipitations est observée localement. Elle se traduit par une augmentation des épisodes de sécheresse (certaines mares s'assèchent dès le mois de décembre, les grands arbres situés près des fleuves meurent en raison de trop faibles niveaux d'eau), à laquelle s'ajoute l'érosion de l'Harmattan qui conduit à l'ensablement de certains points d'eau. Ce stress hydrique a un impact négatif sur les populations fauniques et floristiques. Toutefois, des réponses adaptatives sont mises en place avec l'implantation de mares et de forages solaires qui permettent de pallier les effets de la sécheresse (Consultation de l'UICN, 2016).

Overall assessment of threats

Very High Threat

Depuis 2019, la situation sécuritaire s'est fortement détériorée et a pour conséquence l'augmentation du braconnage, la diminution de la surveillance et l'arrêt du tourisme. Cette insécurité est extrêmement préoccupante et risque de menacer considérablement la gestion globale du bien et sa valeur universelle exceptionnelle à court et moyen terme si les problèmes de sécurité ne sont pas résolus. Sinon, les principales menaces sont liées aux pressions anthropiques qui s'exercent en périphérie du bien, en particulier l'empiètement agricole et le pâturage incontrôlé, et dans une moindre mesure, le braconnage et l'exploitation illégale de ressources non ligneuses. Les autorités nigériennes avec l'appui de la coopération internationale ont mis en place des mesures pour contenir ces pressions, qui demeurent toutefois importantes. Ce sont les activités de la périphérie immédiate du site qui créent une forte pression sur celui-ci (usage illégal des terres pour l'agriculture, pâturage, feux incontrôlés). Le braconnage (chasse et pêche) ne représente pas actuellement un risque majeur en comparaison avec d'autres aires protégées dans la région, mais demeure toutefois une menace importante pour le site. La collecte de plantes forestières non ligneuses répond à une demande forte mais elle est autorisée sous encadrement du personnel du site; les récoltes étant inférieures aux demandes, il est vraisemblable que cette question va devenir un point clé de gestion du site. Enfin, l'ensablement du site semble progresser, lié aux activités humaines en amont et autour du site: c'est un risque important de transformation des milieux et des paysages. Les menaces potentielles sont de deux ordres: d'une part les projets qui sont arrêtés mais qui pourraient être réactivés (barrages et mines), et d'autre part, la pollution des eaux du Niger, en lien avec les mines exploitées hors du site, qui est mal connue et qui pourrait aussi mettre en péril les valeurs patrimoniales.

Protection and management

Assessing Protection and Management

► **Management system**

Some Concern

La gestion du bien est placée sous la responsabilité de l'administration forestière au Niger, le Centre Nationale de Gestion de Réserve de Faune au Bénin, et l'Office National des Parcs au Burkina Faso. Elle s'inscrit également dans un cadre transfrontalier avec le Burkina Faso et le Bénin. Les Réserves de faune de Tamou et de Dosso sont dotées d'unités de gestion. Dans les années 2001-2008, le programme ECOPAS a appuyé le développement de la coopération régionale à l'échelle du parc du W, avec la mise en place de plusieurs structures qui ont été renforcées par le programme PAPE (2011-2016) et la définition de plans de gestion (2006-2010, réévalué en 2013). Le schéma directeur d'aménagement et de gestion concertée du complexe WAPO (SDA, 2014-2033) constitue le principal document de planification à valeur réglementaire et à caractère transfrontalier (défini pour l'ensemble des trois parcs nationaux). Chaque parc du complexe dispose d'un plan de gestion décennal, qui repose sur les orientations du SDA (IUCN Consultation, 2020; États parties du Bénin, Burkina Faso et Niger, 2017).

Les Etats frontaliers du parc du W ont mis en œuvre plusieurs mesures afin d'harmoniser les activités de suivi biologique, de surveillance et de lutte contre le braconnage. Un accord a été signé pour permettre aux agents des trois pays de réaliser des patrouilles dans le périmètre du complexe. En complément, une brigade régionale, composée de 30 personnes (10 par pays) intervient notamment dans les cours d'eau et par voie aérienne, parfois conjointement avec les brigades nationales.

Depuis 2017, la situation de gestion au Bénin s'améliore grâce à la mise en place d'un accord de gestion avec African Parks pour gérer les Parcs de la Pendjari et du W situé au Bénin: en mai 2017 un mandat de gestion de 10 ans a été signé et un partenariat innovant de 24 millions de dollars avec le Gouvernement du Bénin, la National Geographic Society et la Fondation Wyss a été établi; et en juin 2020 African Parks a officiellement acquis la gestion de la contigu parc du W (African Parks, 2020).

Le 09 mai 2019, dans le souci de l'amélioration de la gestion transfrontalière du Complexe, un Accord tripartite a été signé entre les trois pays (Bénin, Burkina Faso et Niger) relatif à la gestion harmonisée des aires protégées du complexe W-Arly-Pendjari (Les Etats parties, 2020). Cependant la crise djihadiste et l'insécurité de la région annihile tous ces efforts (Bénin, 2020; Burkina, 2020; CENAGREF, 2015).

► **Effectiveness of management system**

Some Concern

Les activités prévues dans le plan de gestion telles que le suivi écologique, la surveillance ne sont que partiellement mis en œuvre faute de moyens financiers. Toutefois, le projet PAPE a contribué au renforcement des capacités de surveillance (vivres pour les pisteurs, matériel, financement de patrouilles régionales) et à l'aménagement de points d'eau (forages et barrages).

En 2017, le constat du nombre d'agents insuffisant continue (voir à ce sujet le Tableau 9 : Compétences du personnel du Complexe W-Arly-Pendjari, 265 personnes pour 1.291.210 ha plus 1.174.000 ha de zone tampon (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017). Depuis 2018, les Etats parties ont renforcés les actions de la lutte anti-braconnage à l'échelle du complexe par i) le renforcement des effectifs en charge de la gestion du Bien, soit un effectif supplémentaire de cent trente-neuf (139) agents de surveillance, ii) le renforcement des capacités du personnel en stratégie de LAB et iii) à la gestion du renseignement des agents de surveillance. Par ailleurs des travaux de renforcement au niveau des infrastructures de surveillance sont réalisés et d'importants équipements individuels et collectifs de patrouille (tentes, GPS, Talking-Walking, tenue, etc.) sont mis à la disposition des unités de gestion des différents parcs du Complexe (Les Etats parties, 2020). Cependant, c'est la crise des rebelles djihadistes qui perturbe complètement le fonctionnement de la zone, notamment suite à un enlèvement de 2 otages français en 2019 (Benin, 2020 & Burkina Faso, 2020)

► **Boundaries**

Mostly Effective

Le périmètre du parc national du W a été défini par le Décret du 4 août 1954 sur des terrains publics et les limites ont été matérialisées en 1954 mais elles n'ont pas été entretenues depuis. En 2008, des bornes ont été posées à l'extérieur du bien, à savoir autour de la réserve totale de faune de Tamou

(réserve de la biosphère (UICN/PAPACO, 2010), qui assure la fonction de zone tampon de la réserve de biosphère au même titre que la Réserve partielle de Dosso. La zone tampon, qui est définie sur une bande de 7 km (rapport EoH, 2013) n'est pas suffisamment bien matérialisée et reste menacée par l'avancée du front agricole.

En 2017, la situation continue d'évoluer dans le même sens (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Integration into regional and national planning systems** **Mostly Effective**

Le Parc national du W de Niger est contigu avec les parc nationaux du W du Bénin et du Burkina Faso, et l'ensemble forme avec les parcs nationaux d'Arly et de Pendjari le complexe WAP (W-Arly-Pendjari). Le développement d'un plan de gestion concerté du complexe à l'échelle des trois pays a permis de mener des actions de gestion conjointes entre les trois pays (LAB, inventaire aérien et pédestre de la grande faune, réunions de concertation entre gestionnaires et autorités administratives et politiques etc.) (Consultation de l'UICN, 2014). Le projet d'inscription du complexe WAP sur la liste du patrimoine mondial, comme une extension du parc national du W du Niger, a également contribué à renforcer la coopération entre les équipes de gestionnaires (Consultation de l'UICN, 2016).

En 2017, l'extension du site du Patrimoine Mondial renforce la confiance des bailleurs et des gestionnaires (World Heritage Committee, 2017; Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Relationships with local people** **Serious Concern**

La zone périphérique du bien est constituée de villages dont les principales activités économiques sont fondées sur l'agriculture, l'élevage et la production artisanale. L'avancée du front agricole et le pâturage illégal (transhumant ou local) qui s'exercent de manière croissante en périphérie créent des situations de conflit entre les populations locales, les bouviers et les gestionnaires. Les relations sont difficiles du fait des actions de déguerpissement et des revendications foncières sur certaines parties du bien et sur sa zone tampon (UE/ECOPAS, 2005) (UICN/PAPACO, 2010). La pression globale qui s'exerce sur les terres agricoles renforce la tendance aux situations illégales, malgré un important effort en matière de sensibilisation et de coordination avec les populations (à travers les projets ECOPAS et PAPE). La matérialisation des limites a engendré des mécontentements au sein de la population car certains champs étaient implantés à l'intérieur du site.

Le bien contient des valeurs culturelles importantes, en particulier des sites archéologiques, des sites rituels et des systèmes de connaissances traditionnelles. Un inventaire archéologique a été réalisé avec l'appui du projet ECOPAS (2005) dans le parc national du W, permettant d'identifier des sites archéologiques qui témoignent d'une occupation humaine depuis le paléolithique inférieur (sites archéo-métallurgiques, buttes anthropiques, sites à industries lithiques). Cependant, ces valeurs sont peu prises en compte dans le système de gestion (rapport EoH, 2013).

En 2017, les mêmes craintes continuent. L'érosion et la dégradation des terres liées à l'agriculture ont d'autres effets moins directs sur la biodiversité, en ce sens qu'elles causent une baisse de la productivité agricole. En effet, ces phénomènes sont responsables du déficit de terres poussant les populations à défricher des terres nouvelles plus fertiles pour la culture. Le déficit de terres est aussi dû à des niveaux élevés de croissance naturelle de la population (2 à 3%) et à des flux réguliers d'immigrants qui ont l'autorisation par les communautés locales d'exploiter les zones périphériques du complexe. L'ensemble de ces facteurs conduit à une disponibilité moindre des terres arables par habitant riverains. Cette situation à long terme rend la tâche des gestionnaires de plus en plus délicate (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Legal framework** **Some Concern**

Le cadre juridique repose sur le décret de création du parc national du W en date du 4 août 1954 et sur la loi 98-07 du 29 avril 1998, qui fixe le régime de la chasse et de la protection de la faune mais celle-ci reste davantage concentrée sur les enjeux de gestion de la chasse (UICN/PAPACO, 2010).

L'extension de ce site du Patrimoine Mondial en 2017 renforce le cadre juridique actuel dans les 3 pays (World Heritage Committee, 2017; Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Law enforcement**

Some Concern

La mise en œuvre du cadre juridique n'est pas totalement effective dans la mesure où il n'existe pas de décrets d'application pour les lois sur le régime de la pêche et le code forestier. La loi sur le pastoralisme et la loi fixant le principe d'orientation du Code Rural, ainsi que le décret de création du parc doivent également être complétés (rapport EoH, 2013). L'interventionnisme politique freine les agents dans la mise en application de la réglementation en vigueur en cas de délit (Consultation de l'UICN, 2014) et les gestionnaires déplorent le manque d'appui de leurs administrations (Consultation de l'UICN, 2016).

► **Implementation of Committee decisions and recommendations**

Mostly Effective

Les recommandations du Comité concernant l'arrêt des projets hydrauliques et miniers, ainsi que l'engagement à étendre le parc du W du Niger en bien transfrontalier avec le Burkina Faso et le Bénin ont été appliquées par les autorités nigériennes (27COM 7B.5, 28COM 15B.1, 29COM 7B.3). En 2017, l'aire protégée triple est nommée au Patrimoine Mondial (World Heritage Committee, 2017). Depuis, pas de nouveau rapport.

► **Sustainable use**

Some Concern

L'information disponible n'est pas suffisante pour permettre une évaluation de cet aspect de la gestion du site. En 2017, il ressort que le cadre de concertation existant entre les Etats parties du Bénin, du Burkina Faso et du Niger permet de faire une gestion harmonisée et durable du Complexe W-Arly-Pendjari au niveau légal (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017). Cependant, la crise régionale met en péril beaucoup d'efforts (Benin, 2020 & Burkina, Faso, 2020 & Niger, 2020).

► **Sustainable finance**

Some Concern

L'Etat nigérien s'est engagé à augmenter les moyens financiers pour le fonctionnement des aires protégées en votant un budget de 600 millions de francs CFA en 2015 et à doter le bien d'un budget annuel de 100 millions de francs CFA (Consultation de l'UICN, 2014). Le budget du parc est insuffisant pour mener à bien ses missions. Le budget de personnel s'élève à 10 millions de francs CFA et les crédits de fonctionnement (15 millions de francs CFA dont seulement 6 millions sont mobilisés) ne sont pas sécurisés (Consultation de l'UICN, 2016). Le budget du bien est consacré à 60% au programme de surveillance. Il existe une législation spécifiant la répartition des revenus de la valorisation des ressources naturelles, toutefois le bien n'en perçoit qu'une faible proportion (rapport EoH, 2013). Par ailleurs, il n'existe pas de procédure permettant de sécuriser un budget pluriannuel (UE/ECOPAS, 2005) (UICN/PAPACO, 2010).

Pour compléter les contributions de l'Etat, des bailleurs de fonds internationaux ont apporté leur soutien financier en particulier avec les projets ECOPAS (2001-2008), WAP (2008-2013) et PAPE (2011-2016). La coopération italienne, l'AWF, Ramsar, le Fonds africain et la GIZ (depuis janvier 2017) sont intervenus également en soutien à la gestion du bien. Mais cette situation de forte dépendance à l'égard de la coopération internationale conduit à désengagement de l'Etat.

La création de la Fondation pour la savane de l'Afrique de l'Ouest (FSOA) doit permettre de pérenniser, via un fonds fiduciaire, une partie des moyens de gestion affectés au complexe W-Arly-Pendjari (WAP). Cependant, le Niger ne peut pas adhérer à ce dispositif faute de disposer d'une structure autonome en charge de la gestion des aires protégées (sur le modèle de l'OFINAP au Burkina Faso et du CENAGREF au Bénin).

En 2017, le financement n'est pas encore stabilisé à long terme, il est assuré par le budget national des Etats Parties du Bénin et du Burkina Faso et les subventions des Partenaires Techniques et Financiers (GEF/FEM, PNUD, Union Européenne, GIZ, KFW, UEMOA, Banque Mondiale, UICN, etc.) (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017). En mai 2017, African Parks a signé un mandat de gestion de 10 ans avec le gouvernement, et en janvier 2017, African Parks a noué un partenariat révolutionnaire de 23 millions de dollars avec le gouvernement du Bénin, la National Geographic Society et la Wyss Foundation (African Parks, 2020). Cependant en 2019, l'insécurité et l'enlèvement de deux touristes

modifient complètement la situation de gestion financière, imposant de nouvelles dépenses liées à la sécurisation de la zone (Bénin, 2020 & Burkina 2020).

► **Staff capacity, training, and development**

Some Concern

L'administration du parc national compte 44 agents forestiers toutes catégories confondues (cadres de conception, techniciens supérieurs, techniciens du développement rural et agents d'exécution), appuyés pour les opérations de surveillance par 45 écocardes issus des populations riveraines du bien (chiffre en diminution par rapport à 2014).

Les besoins de formation du personnel concernent plus particulièrement les outils de gestion, la lutte anti braconnage, les méthodes d'inventaire, la comptabilité et l'accueil des touristes (UICN/PAPACO, 2010), la conception et la gestion financière des projets de conservation, les systèmes d'information géographique (SIG) appliqués à la gestion des aires protégées et la conception de plans d'affaires pour les aires protégées (Consultation de l'UICN, 2014). Des équipes pluridisciplinaires (approches sociologiques) sont également nécessaires pour faciliter les actions de concertation locale auprès des villageois (Consultation de l'UICN, 2016).

En 2017, le constat du nombre d'agents insuffisant continue. (voir à ce sujet le Tableau 9 : Compétences du personnel du Complexe W-Arly-Pendjari, 265 personnes pour 1.291.210 ha plus 1.174.000 ha de zone tampon (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Education and interpretation programs**

Mostly Effective

Des émissions radios et des projections de films sont réalisées occasionnellement afin de sensibiliser les populations locales aux problématiques de conservation, de braconnage et de pâturage illégal.

► **Tourism and visitation management**

Serious Concern

Des randonnées pédestres, en véhicule ou en canoë, sont possibles. Il existe des conventions entre les gestionnaires et les communautés locales pour l'exploitation des sites éco-touristiques, mais la coopération reste limitée. Une infrastructure d'accueil a été réalisée à Mollé. Elle a été construite grâce à l'aide du programme ECOPAS. Trois concessions d'exploitation touristique ont été octroyées pour la construction d'écotourisme dans le parc national du W, dont deux sont mises en exploitation (Rapport SOC 2015, Niger). En dehors de l'écotourisme de brousse de l'île du lamantin qui verse des taxes à l'administration du Parc, le bien ne reçoit aucune retombée économique directe provenant de la gestion des autres exploitations privées du secteur touristique comme l'hôtel de la Tapoa ou d'autres campements communautaires (Consultation de l'UICN, 2014; UICN/PAPACO, 2010).

La coordination en matière de tourisme entre les trois pays frontaliers du parc du W doit être renforcée afin de promouvoir une approche commune du tourisme de vision à l'échelle du complexe d'aires protégées dans lequel est intégré le bien.

En 2019- 2020, la situation de crise régionale de sécurité ne permet plus de développer le tourisme et l'entièreté de la zone est à éviter selon le Ministère des affaires Etrangères français, suite à la prise d'otages de 2 touristes français en 2019 (Benin, 2020 & Burkina Faso, 2020 & Niger, 2020).

► **Monitoring**

Some Concern

L'appui de la coopération internationale a permis de renforcer les capacités techniques en matière d'inventaires et de suivi des activités de braconnage (par exemple, mise en place d'un suivi harmonisé des activités illégales avec le logiciel SMART).

Plusieurs suivis biologiques ont été réalisés dans le cadre de projets de coopération internationale. Le programme ECOPAS et le programme MIKE (Monitoring of Illegal Killing of Elephants) ont permis de réaliser en 2002 un inventaire aérien de la faune puis en 2004 une étude sur les activités socioéconomiques des communautés riveraines du bien. D'autres recensements ont été conduits en 2010 et 2011 par la Direction de la faune, de la chasse et des aires protégées, avec l'appui du projet sur les antilopes sahélo-sahariennes. Un recensement en véhicule ultra-léger motorisé (ULM) a également été effectué en 2011 grâce à un financement du PNUD (Rabeil, 2011). En 2009, l'Université de Niamey (Département d'écologie et de biologie) a inventorié l'habitat de la faune du site. Un programme de suivi a été élaboré avec l'appui du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) (Consultation de l'UICN, 2014). En 2013, un inventaire pédestre de la grande faune a été réalisé par l'administration du

parc avec l'appui du PAPE (Consultation de l'UICN, 2014). Dans le complexe du W, des suivis des espèces de lions, guépards, léopards, damalisques et hyènes sont mis en place depuis l'année 2012. Ce suivi permanent est réalisé tous les mois par des équipes de surveillance avec la contribution des touristes. Des cartes sont établies pour indiquer les zones de présence des animaux et ces informations sont mutualisées dans des bases de données à l'ensemble du complexe.

En revanche, il n'existe pas d'indicateurs pour mesurer l'impact de la gestion sur les ressources naturelles du bien.

En 2017, le WHS fait le point sur le suivi qui montre, en théorie, un suivi régulier (Tableau 12 : Rapportage sur l'état de conservation du Complexe W-Arly-Pendjari) (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Research**

Some Concern

Des programmes de recherche ont été menés dans le cadre du programme ECOPAS et les données fournies ont été partiellement utilisées par les gestionnaires (UICN/PAPACO, 2010), mais une approche stratégique en matière de recherche scientifique fait défaut.

En 2017, la situation n'a pas changé (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

Overall assessment of protection and management

Some Concern

Le site ne bénéficie pas de moyens matériels et financiers suffisants pour atteindre ses objectifs de gestion et de conservation (problèmes logistiques, matériels obsolètes ou hors de fonctionnement). Les limites de l'aire protégée au titre de la loi sur les parcs nationaux ne sont pas clairement présentes sur le terrain pas plus que le rôle légal des zones tampons qui sont celles de la réserve de la biosphère, bien que la loi ne prévoit pas de zone périphérique ou tampon pour les parcs nationaux du Niger. Ces questions concernent directement la gestion du site mais impactent également les relations avec la population locale.

► **Assessment of the effectiveness of protection and management in addressing threats outside the site**

Some Concern

La principale question à résoudre est celle des relations avec les populations et le respect du site. L'absence de limites claires sur le terrain, de moyens financiers et matériels pour la gestion et la conservation de site lui-même ne permettent pas de répondre correctement à ces questions. Le statut des zones tampons n'est pas clair car il renvoie à la Réserve de la biosphère alors que la loi nigérienne ne prévoit pas de zone tampon pour ses parcs nationaux. La mise en place récente des unités de gestion au niveau des réserves de Tamou et de Dosso devrait contribuer à mettre un frein à la forte anthropisation de ces réserves constaté lors de l'évaluation de l'efficacité de gestion du site (rapport EoH, 2013).

State and trend of values

Assessing the current state and trend of values

World Heritage values

► **Une grande diversité et un continuum d'écosystèmes aquatiques et terrestres**

High Concern
Trend:Deteriorating

Une partie des écosystèmes est sévèrement dégradée. Les valeurs de la zone humide pourraient être mises en danger si l'envasement et l'ensablement se poursuivent. (UICN/PAPACO, 2010).

Les périodes de sécheresse sont responsables de la dégradation des paysages, de la modification des biotopes et des taux de mortalités élevés de la faune et de la flore. Tous les écosystèmes dans la sous-région sont confrontés à de tels phénomènes climatiques qui augmentent régulièrement (Etats parties

du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

► **Une riche biodiversité avec des espèces menacées**

High Concern
Trend: Deteriorating

Malgré les fortes pressions qui s'exercent sur les ressources naturelles et malgré la faiblesse de l'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles, ainsi que l'insuffisance des moyens financiers et matériels, le parc conserverait encore ses espèces phares (Eléphant, Lion, Guépard, Buffles, Lamantin). (UICN/PAPACO, 2010).

En 2017, le constat est que la présence d'espèces rares et menacées d'extinction telles que le lamantin (*Trichechus senegalensis*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et le léopard (*Panthera pardus*) a été mise en évidence (Etats parties du Bénin et du Burkina Faso, 2017).

Summary of the Values

► **Assessment of the current state and trend of World Heritage values**

High Concern
Trend: Deteriorating

Les valeurs pour lesquelles le site a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial sont encore présentes dans le site. De fortes pressions s'exercent sur le site du fait de pressions externes (besoins en terres agricoles, besoins en matériaux forestiers non ligneux, demande en viande de brousse). Les activités extérieures au site génèrent aussi des menaces pour les milieux (envasement, ensablement, pollution) qui pourraient rapidement mettre ces valeurs en danger. Malgré les fortes pressions qui s'exercent sur les ressources naturelles et la faible implication des populations dans la gestion des ressources naturelles, ainsi que l'insuffisance des moyens financiers et matériels, le parc conserve encore ses espèces phares.

► **Assessment of the current state and trend of other important biodiversity values**

High Concern
Trend: Deteriorating

La situation du cœur de la Réserve de la biosphère n'est pas distincte de celle du site puisqu'il s'agit du même territoire. La zone tampon (réserves de Tamou et de Dosso) fait l'objet de revendications importantes des populations qui pourraient engendrer des risques importants en l'absence d'une surveillance rendue difficile par la faiblesse des moyens du site.

Informations complémentaires

Benefits

Understanding Benefits

► **Direct employment, Tourism-related income**

Dans le site, depuis 2002 à nos jours l'appui financier et technique du programme ECOPAS a suscité le recrutement du personnel (éco-gardes, guides, indicateurs, etc.) au sein des villages contigus à l'aire protégée. L'utilisation de la main-d'œuvre locale pour des travaux (ouverture des pistes, et aménagement à l'intérieur du parc) a généré des revenus substantiels pour les populations. Des emplois sont créés par les tours opérateurs touristiques à travers le guidage, l'artisanat, les travaux aux différents hôtels, de même que lors des travaux d'aménagement dans le parc. (UICN/PAPACO, 2010). En 2019, malgré l'apparition d'African Parks comme gestionnaire, le secteur touristique a dû subitement se restreindre afin de prendre en compte le phénomène de banditisme des rebelles djihadiste venant se replier dans l'aire protégée pour financer leurs activités par la chasse illégale et la prise d'otages. Toute la zone de l'aire protégée est "Formellement déconseillée" dans les 3 pays. A suivre. (Benin, 2020 &

Burkina, 2020).

► **Outdoor recreation and tourism**

La réalisation des structures touristiques communautaires (infrastructures hôtelières) a permis de créer de l'emploi et des salaires pour les personnes qui y travaillent. Le développement du tourisme a facilité la mise en place d'une taxe de visite qui est reversée aux différentes communes riveraines des parcs et réserves au plan administratif. Les communautés ne jouissent pas des droits d'utilisation de certaines ressources de l'aire protégée. Elles reçoivent une part des taxes de visites et des taxes sur les infractions sanctionnées par les gestionnaires. Chaque campement touristique communautaire est géré par un comité de gestion villageois autonome et les revenus issus de l'hébergement des touristes reviennent entièrement aux communautés. (UE/ECOPAS, 2005) (UICN/PAPACO, 2010).

En 2019, le secteur touristique a dû subitement se restreindre. Toute la zone de l'aire protégée est "Formellement déconseillée" dans les 3 pays. A suivre. (Benin, 2020 & Burkina, 2020).

► **Legal subsistence hunting of wild game, Fishing areas and conservation of fish stocks**

La pêche n'est pas autorisée dans le bien.

Le système des AVIGREF permettait aux populations des villages riverains de bénéficier au Bénin de grandes quantités de viandes anciennement réservées à quelques personnes. Cette initiative a permis de renforcer les actes de la population en faveur de la protection effective du parc.

► **Access to drinking water**

Données insuffisantes

Data deficient

► **History and tradition**

Il existe des sites archéologiques dans le site, tels que Natangou, Bata, Ngnafaru, George de la mékrou, Tchiba, parmi d'autres. Toutefois, ces valeurs culturelles sont peu valorisées.

► **Wilderness and iconic features**

Il existe des sites rituels dans le site et dans sa zone tampon.

► **Collection of medicinal resources for local use**

Données insuffisantes

Data deficient

► **Collection of genetic material**

Données insuffisantes

Data deficient

► **Contribution to education**

Des émissions radios, des projections de films, sont réalisées occasionnellement et traitent de la conservation, du braconnage et du pâturage illégal. Le dernier programme d'éducation environnementale a été effectué en juin 2009. (UICN/PAPACO, 2010)

► **Pollination**

Données insuffisantes

Data deficient

► **Sustainable extraction of materials (e.g. coral, shells, resin, rubber, grass, rattan, etc)**

Le prélèvement des produits forestiers non ligneux (plantes médicinales, fruits, etc.) s'effectue dans le site sous le contrôle des forestiers, et reste quantitativement faible. Toutefois, l'activité de cueillette

dans le site couvre une faible proportion des besoins des populations.

► Soil stabilisation

La région du W constitue une barrière naturelle contre l'avancement de la désertification depuis le Nord.

Summary of benefits

Les communautés villageoises de la périphérie du site reçoivent des revenus provenant du tourisme et des amendes liées aux infractions. Les communautés locales sont directement impliquées dans la gestion des campements touristiques et en tirent des bénéfices financiers. Le site a permis le recrutement des écogardes au sein des populations locales pour la surveillance. Il offre également des opportunités d'emploi, directement au cours des travaux d'entretien, et indirectement par les services de guidage dans le site. Face à la pression externe qui s'exerce sur le bien, ces bénéfices jouent et joueront un rôle capital dans la conservation du site. A suivre.

Projects

Compilation of active conservation projects

Nº	Org anis atio n	Pr oj ec t du ra ti on	Brief description of Active Projects
1	UE/E copa s ; UE/P NUD /PAP E		Protéger les écosystèmes de l'Afrique soudano-sahélienne pour la conservation de la diversité biologique au bénéfice des populations riveraines des aires protégées, construire des infrastructures logistiques (routes, ponts), développer les connaissances, améliorer la conservation par le développement de la population riveraine. Une seconde phase d'ECOPAS, aujourd'hui dénommée Projet d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) couvre la période 2011-2015.
2	CITE S/MI KE		Programme de "Suivi de l'abattage illégal d'éléphants" outil de suivi utilisé par la CITES dans l'évaluation des politiques de commerce des produits d'éléphants.
3	UNE P/GE F/Un esco - MaB		Projet "Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion effective et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides de l'Afrique de l'Ouest"
4	Ban que Afric aine de Dév elop pem ent (BAD)		Projet "Aménagement des forêts naturelles"
5	Ban que mon diale		Projet "Gestion des ressources naturelles"

N°	Org anis atio n	Pr oj ec t du ra ti on	Brief description of Active Projects
6	Afric an Park s		En mai 2017, le Gouvernement du Bénin a conclu un accord à long terme avec African Parks pour revitaliser, réhabiliter et développer la Pendjari.
7	Dive rses		- PAPDC/CTB - Projet Régional WAP/PAPE - APIDA - Programme National de gestion des Terroirs (PNGT), Phase 2 - Programme de Développement Local de la Périphérie du W - Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP) sous le financement de la Banque Mondiale - Budget national des Etats Parties du Bénin et du Burkina Faso - Subventions des Partenaires Techniques et Financiers (GEF/FEM, PNUD, Union Européenne, GIZ, KFW, UEMOA, Banque Mondiale, UICN, etc.) - Le PAPE et le ProAgri/GIZ seront clôturés en 2016 - L'Etat partie du Bénin assure à hauteur de 50% la prise en charge de la masse salariale du personnel permanent du CENAGREF. - Le reste du fonctionnement est assuré par les recettes générées par le tourisme. - L'Etat partie du Burkina Faso assure la masse salariale du personnel de l'OFINAP et de la DGFF. - Le Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA) prend en charge le suivi écologique, la surveillance, et les travaux d'aménagement dans le Parc National d'Arly. - La Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA) à laquelle a adhéré déjà le Bénin. - La FSOA est déjà fonctionnelle et sa première subvention au Complexe W-Arly-Pendjari est attendue pour décembre 2017. - Les Etats parties du Niger et du Burkina Faso ont été invités à adhérer à cette initiative lors de la session du Conseil des Ministres du PAPE, tenue en juillet 2015.
8	RBT/ WAP _RBT /GIC		Renforcer la conservation et de la gestion durable des parcs nationaux et des écosystèmes fragiles de la région W-Arly-Pendjari. Indicateurs : 1.Les parcs nationaux d'Arly et de la Pendjari sont reconnus par l'UNESCO comme réserve de la biosphère transfrontalière 2.Les populations des espèces phares des aires protégées du complexe W-Arly-Pendjari ainsi que de la zone girafe sont au moins stables. 3.Jusqu'à 7500 personnes vivant autour du complexe W-Arly-Pendjari (dont 50% de femmes) gagnent des revenus supplémentaires à travers les activités liées aux chaînes de valeurs ajoutées (CVA) sélectionnées et de la cogestion. 4.Jusqu'à 2.000 ha de terres réhabilités sont exploités de façon durable par la population organisée. 5.Un schéma directeur de développement du complexe WAP avec une analyse des impacts du changement climatique sur les écosystèmes et des EIE pour les investissements majeurs prévus est disponible 6.Stratégie de gestion des enclaves dans le complexe WAP est adoptée 7.Dans les 9 communes riveraines des parcs nationaux de la Pendjari et du W-Benin, des mesures durables de reboisement et de régénération (du couvert végétal) ont été initiées pour réduire les gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

RÉFÉRENCES

N^o Références

- 1 African Parks (2020). Pendjari Highlights. Available at: <https://www.africanparks.org/the-parks/pendjari> (Accessed June 2020).
- 2 Bénin - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2020). Available at: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/co...>
- 3 Burkina Faso - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2020). Available at: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/co...>
- 4 CENAGREF (2015). Centre national de gestion des réserves de faune, Réserve de Biosphère de la Pendjari, Plan D'aménagement Et De Gestion Participatif (2016-2025). Available at: <https://whc.unesco.org/document/155686>.
- 5 Etats parties du Bénin et du Burkina Faso (2017). Proposition d'inscription du Complexe W-Arly-Pendjari, extension du Parc National du W au Niger 749bis-2129-Résumé analytique-fr. Nomination file. [online] Buenos Aires, Argentina: National Parks Administration, pp.1-182. Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/749/documents/>.
- 6 IUCN Consultation (2014). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: W National Park, Niger.
- 7 IUCN Consultation (2016). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: W National Park, Niger.
- 8 IUCN Consultation (2020a). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: W-Arly-Pendjari Complex, Benin, Burkina Faso, Niger.
- 9 IUCN Consultation (2020b). IUCN World Heritage Confidential Consultation form: W-Arly-Pendjari Complex, Benin, Burkina Faso, Niger.
- 10 IUCN SOS (2018). New potential for improved conservation around the W-Arly-Pendjari Complex in West Africa. [online] 23 August. Available at: <https://www.saveourspecies.org/news/new-potential-improved-...> [Accessed 23 September 2019].
- 11 Niger - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2020). Available at: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/co...>
- 12 UNESCO (2005). Report on the State of Conservation of W National Park, Niger. State of Conservation Information System of the World Heritage Centre. [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre. Available at: <https://whc.unesco.org/en/soc/1263>.
- 13 World Heritage Committee (2010). 34COM 8E - Adoption of retrospective Statements of Outstanding Universal Value. In: Decisions Adopted by the World Heritage Committee at its 34th Session (Brasilia, 2010). [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre, pp.252-254. Available at: <https://whc.unesco.org/archive/2010/whc10-34com-20e.pdf> [Accessed 2017].
- 14 World Heritage Committee (2017a). Decision 41 COM 8B.3, W-Arly-Pendjari Complex (Benin, Burkina Faso, Niger). In: Report of decisions adopted during the 41st session of the World Heritage Committee (Krakow, 2017). [online] Paris, France: UNESCO World Heritage Centre, pp.179-182. Available at: <https://whc.unesco.org/archive/2017/whc17-41com-18-en.pdf> (Accessed 2017).
- 15 États parties du Bénin, Burkina Faso et Niger (2017). 749bis-2129, Plans de gestion des trois aires protégées. Available at: <https://whc.unesco.org/document/155686> [Accessed 5 March 2020].
- 16 États parties du Bénin, Burkina Faso et Niger (2019). Rapport sur l'état de conservation du Complexe W-Arly-Pendjari. [online] Available at: <https://whc.unesco.org/en/list/749/documents/> [Accessed 5 March 2020].